

DECRET N° 95-82 du 8 Mars 1995
portant nomination au Ministère de la
Fonction Publique et de la Réforme
Administrative.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N°94-134 du 06 Mai 1995 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°92-36 du 17 Février 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
- SUR Proposition du Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du Mercredi 1er Mars 1995 ;

D E C R E T :

Article 1er. - Les nominations ci-après sont prononcées au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative :

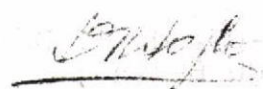
- | | |
|---|-------------------------|
| - Conseiller Technique à la Fonction Publique : | Monsieur Wassi IGUE |
| - Conseiller Technique à la Réforme Administrative : | Monsieur Gérard HOUNGBE |
| - Directrice de la Réforme et des Méthodes : | Madame Léontine ATTOLOU |
| - Directeur de la Formation Professionnelle des Examens et Concours | Monsieur Bernard KPELA. |

.../...

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 8 Mars 1995

Par le Président de la République,
Chef d'Etat, Chef du Gouvernement,


Nicéphore SOGLO.-

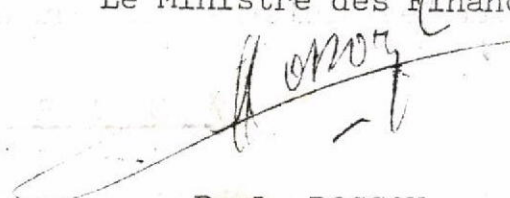
Le Ministre d'Etat à la Présidence de la République, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale,


Désiré VIEYRA.-

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative,


Timothé ADANLIN.-

Le Ministre des Finances,


Paul DOSSOU.-

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MEPR-DN 4 MFPRA 4 MF 4
Autres Ministères 16 SGG 4 Départements 6 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 5 BN-
DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAB 3 BCP-CSA 2 Intéressés 4 JO 1.-